

AVIS

MESSIEURS PARÉ ET GRAVEL, 32 COTE ST. LAMBERT, ont été nommés agents de *L'Opinion Publique* pour la ville de Montréal. Ces messieurs sont autorisés à prendre des abonnements et des annonces pour ce journal.

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 19 NOVEMBRE 1874

LES CHOSES DU JOUR

Certains journaux de la province voisine que l'issue du procès Lépine a convertis à l'idée d'une amnistie générale, se font des embarras à l'endroit de Riel, par suite d'une sollicitude qui, n'en doutons point, part d'un bon naturel; le passé est là pour répondre de leurs sentiments intimes. Ils veulent bien que l'amnistie s'étende jusqu'à Riel lui-même; mais, ajoutent-ils, comment faire, puisque Riel fuit la justice et est à la veille d'être mis hors la loi? Tout dépend de lui; qu'il vienne courageusement se livrer aux tribunaux, et tout sera réglé facilement ensuite.

Cette persistance à faire passer Riel pour un homme de peu de courage est le trait principal d'une tactique consistant à ignorer tout à fait son rôle politique. Si l'on consentait à rechercher ses raisons de politique, tout s'expliquerait trop facilement par une déduction logique.

Le courage nécessaire pour paraître devant un tribunal, Lépine, Naud et Lagimodière l'ont eu, car, il ne faut pas se faire illusion sur ce point, ils ont été appréhendés parce qu'ils l'ont bien voulu. Demandez plutôt au chef de police de Winnipeg le récit de l'arrestation de Lépine. Or il est absurde de supposer que Riel aurait manqué du même courage.

La différence entre lui et ses compagnons, c'est qu'il est un homme d'une haute intelligence à qui la question politique s'impose avant toutes les autres. Et quelle est la question politique que son arrestation aurait soulevée? Deux mots suffisent pour la préciser.

La condition essentielle de l'entrée du Manitoba dans la confédération, condition posée par les délégués de Riel à Ottawa, exigée par tous les Métis et sans laquelle ils n'auraient pas déposé les armes, c'était l'amnistie. La chose est tellement vraie que l'amnistie a été promise, comme le prétendent tous les clear-grits; cette promesse est même la seule raison que ces derniers ont invoquée en faveur d'une amnistie. Eh bien! n'est-il pas vrai que si Riel se livrait à la justice, c'est-à-dire s'il se reconnaissait justiciable d'un tribunal criminel et non plus seulement du pouvoir politique, il avouerait implicitement, par le fait même, que l'amnistie n'a pas été promise, que l'amnistie n'était pas une des clauses du contrat entre la confédération et le Manitoba?

D'un autre côté, Riel prétend avoir traité de puissance à puissance. Se livrer, c'est s'avouer coupable de meurtre; car le fait de la mort de Scott est admis; il ne s'agit que de déterminer la nature de l'acte. Est-ce Riel ou le Président du Gouvernement d'Assiniboia qui a fait exécuter Scott? Si c'est ce dernier, Riel ne doit pas se livrer, et c'est sa prétention.

Toute la force de Riel et des Métis consiste aujourd'hui à réclamer l'exécution d'un contrat; leurs adversaires fortifient leurs positions sans le vouloir, en accumulant les preuves d'une promesse d'amnistie, et vous pensez que Riel va abandonner ces positions! Ne l'espérez pas. Il aura le courage de tenir bon, même au risque de s'entendre appeler lâche.

Au reste, si les ministres clear-grits qui nous gouvernent sont si convaincus que l'exécution de Scott est un meurtre ordinaire, pourquoi ne demandent-ils pas l'extradition de Riel qui vit en ce moment sans être molesté aux Etats-Unis? Ce serait une manière d'en passer par l'arbitrage du gouvernement américain.

La ville de Montréal se prépare à deux élections parlementaires. Dans le quartier Centre, on croit que M. Ryan, dont l'élection a été annulée par les tribunaux, n'aura pas d'opposition et sera réélu par acclamation.

Dans le quartier Ouest il y a deux candidats: M. F. MacKenzie, le député expulsé, et M. T. White, rédacteur du *Montreal Gazette*. Il y en aura probablement un troisième. M. Mackenzie ayant voté l'expulsion de Riel, a perdu la confiance des Canadiens-Français, et une fraction du parti libéral le renie. Il paraît n'avoir aucune chance de succès; c'est pourquoi un autre candidat viendra sur les rangs. Quant à M. White, il rencontre beaucoup de sympathies parmi les Canadiens-Français. On se rappelle qu'à une époque où il ne songeait pas à se porter candidat à Montréal, et où le procès Lépine n'avait pas encore mis en faveur l'idée d'une amnistie, il s'est prononcé carrément pour cette mesure de justice et de bon sens. Il écrivait dans son journal le 16 mars dernier:

"Ce que demande aujourd'hui notre pays avant tout et par-dessus tout, c'est la solution de toute question irritante de nature à retarder sa prospérité et à troubler sa tranquillité. Les Métis du Nord-Ouest ne sont qu'une poignée, c'est vrai, mais ils sont assez nombreux pour qu'il soit important de ne pas les laisser vivre sous l'impression qu'ils subissent l'injustice. Les espérances du Canada sont concentrées sur la colonisation et le développement rapide du Nord-Ouest et de ses riches et nombreuses ressources. Mais pour cela il faut éloigner toute question irritante parmi le peuple. Quel est le moyen d'y arriver? Nous avons déjà, en deux occasions différentes, exprimé notre conviction que les choses en étaient arrivées à un point où l'amnistie pourrait être accordée avec beaucoup d'à-propos et de sagesse."

Ces paroles sont celles d'un homme à vues larges. M. White est un orateur distingué, et nous aurions tout à gagner s'il pouvait aller défendre en parlement la politique de bon sens dont nous venons de citer un exemple donné par lui dans une occasion où son désintéressement ne pouvait être mis en doute.

La dernière session du second parlement de l'Ontario a été ouverte le 12 courant par le lieutenant-gouverneur Crawford. Voici les principaux passages du discours prononcé par Son Honneur en cette circonstance:

Le progrès et le développement remarquables de la province, pendant ces dernières années, ont été causés principalement par l'impulsion admirable donnée aux chemins de fer par la législature qui a accordé de nombreuses chartes et beaucoup d'octrois.

Aujourd'hui toutes les parties colonisées de notre province possèdent des chemins de fer et bientôt, si ce mouvement d'impulsion se continue, les voies ferrées s'étendront jusqu'aux endroits les plus déserts.....

Nous avons entamé également des négociations avec le gouvernement de la puissance et les gouvernements des autres provinces, afin de promouvoir l'immigration et dans une conférence qui s'est réunie dernièrement à Ottawa, il a été décidé, avec la sanction du gouvernement fédéral, d'adopter un système permettant aux provinces d'unir leurs efforts et de travailler de concert pour l'immigration.

Les arrangements conclus amèneront sans aucun doute de bons résultats. En même temps on doit constater avec plaisir que cette année, plus que les années précédentes, l'immigration se composait de la classe de travailleurs dont la province et le pays avaient besoin. D'un autre côté l'immigration a été beaucoup plus considérable qu'on aurait pu l'espérer. Je recommande cette question à votre sérieuse considération....

La commission conjointe pour fixer les limites entre l'Ontario et Québec a terminé ses travaux d'une façon satisfaisante et il ne manque plus qu'une loi sagement conçue pour les sanctionner.

Je regrette qu'il y ait eu entre l'Ontario et Québec d'autres sujets de querelle qui ne sont pas encore réglés. Les embarras du gouvernement de Québec ont interrompu les négociations et il n'est pas probable que cette année on arrive à aucune conclusion.

On vous demandera sans doute, pendant cette session, de prendre en considération la question d'augmenter le nombre de vos représentants, à cause de l'accroissement de la population qu'accuse le dernier recensement. Si vous vous décidez à cette augmentation, vous ferez disparaître les inégalités qui existent entre certains districts électoraux.

Vous auez à vous occuper d'un bill établissant des règlements pour donner plus de force aux lois réprimant la corruption et autres actes illégaux pour les élections à cette Assemblée Législative.

Je suis heureux de constater que la distribution des surplus de la province, entre les différentes municipalités, a donné une forte impulsion aux améliorations locales, et je pense que les intérêts généraux ne pourront qu'en bénéficier.

On vous soumettra un bill pour permettre aux municipalités d'employer à de nouvelles améliorations la balance qu'elles auront en caisse....

L'état financier de la province, arrêté il n'y a que peu de temps, vous sera soumis aussitôt que possible. A ce propos je dois vous annoncer que le revenu de la présente année excédera certainement les dépenses calculées, et que les dépenses n'atteindront pas le chiffre fixé.

En d'autres termes, tout va pour le mieux dans la plus riche des provinces de la confédération. Ce qui est dit dans ce discours de l'émigration étrangère doit nécessairement fixer l'attention publique dans notre province. Recevons-nous, nous aussi, la qualité d'émigrants qu'il nous faut?

Les élections qui viennent d'avoir lieu aux Etats-Unis ont pris le monde par surprise; personne ne s'attendait, en effet, à un tel effondrement du parti républicain, à une telle victoire des démocrates.

Durant la dernière session, la chambre des Représentants était ainsi divisée: 195 républicains, 92 démocrates et libéraux. Et voici le résultat des dernières élections:

	Rép.	Dém.
Alabama.....	2	6
Arkansas.....	1	3
Delaware.....	..	1
Florida.....	2	..
Georgia.....	..	9
Illinois.....	10	9
Indiana.....	5	8
Iowa.....	8	1
Kansas.....	2	1
Kentucky.....	..	10
Louisiana.....	3	3
Maine.....	5	..
Maryland.....	1	5
Massachusetts.....	6	5

Michigan.....	6	3
Minnesota.....	3	..
Missouri.....	2	11
Nebraska.....	1	..
Nevada.....	..	1
New Jersey.....	5	2
	Rep.	Dem.
New-York.....	16	17
North Carolina.....	1	7
Ohio.....	7	13
Oregon.....	..	1
Pennsylvania.....	13	14
Rhode Island.....	2	..
South Carolina.....	4	1
Tennessee.....	2	8
Texas.....	..	6
Vermont.....	3	..
Virginia.....	3	6
West Virginia.....	..	3
Wisconsin.....	6	2
Total.....	119	156

Quatre Etats, la Californie, le Connecticut, le Mississippi et le New Hampshire, ne feront leurs élections que le printemps prochain, mais on ne croit pas que le résultat modifie la position relative actuelle des partis.

Le *Courrier des Etats-Unis* apprécie la situation dans les termes suivants:

"Ce qui s'est passé en Louisiane fournit un exemple frappant de la puissance de la légalité. Il y a un mois ou deux une population opprimée jusqu'à la ruine, humiliée jusqu'à la honte, se soulevait et chassait ses oppresseurs. Ses griefs étaient légitimes, mais le droit relatif était, comme il arrive souvent, dominé par un droit supérieur, celui de la constitution des Etats-Unis, et il n'était pas admissible, au point de vue constitutionnel, que la victoire restât à la révolution violente. Le droit particulier devait s'incliner devant le droit général; il s'inclina et cette modération, cette résignation est devenue le plus puissant élément de la victoire légale. Les démocrates du Sud, inattaquables dans la forteresse du droit, ont commandé le respect de tous, et celui même des noirs auprès desquels on les avait calomniés. Et la race de couleur reconnaissant le mensonge de ses flatteurs qui lui représentaient les blancs comme des ennemis injustes et inconciliables, a tendu une main amie à ceux de qui elle eût été à tout jamais séparée par un fossé infranchissable, si ceux-ci fussent restés maîtres du terrain par la vertu de l'émeute victorieuse.

"Ce dernier résultat,—le retour à la confiance des noirs vis-à-vis des blancs,—est assurément l'un des caractères les plus importants de la révolution pacifique qui vient de s'accomplir....

"Les démocrates ont triomphé et reconquis leur part légitime de pouvoir. Mais leur victoire ne profiterait ni à eux ni aux pays s'ils ne savaient tirer des circonstances qui la leur ont donnée les enseignements qui en découlent. Les républicains ont succombé non pas tant devant le mérite de leur adversaires que sous le poids de leurs propres erreurs et de leurs propres fautes. L'esprit d'exclusivisme et de domination, l'ambition incessamment croissante et l'abaissement constant du niveau de la probité dans l'administration des affaires nationales, ont fini par révolter l'honnêteté publique, en même temps que les intérêts matériels réagissaient vigoureusement contre les courants qui les poussaient à la ruine.

"Les démocrates ne justifieront et ne consolideront leur victoire qu'en renonçant aux traditions de spéculation et de *rowdisme* politique qui ont déshonoré leurs adversaires."

Après le 4 mars prochain, les démocrates posséderont réellement le pouvoir, quoique le Président Grant leur soit hostile et que le Sénat compte encore une faible majorité républicaine. Reste à savoir s'ils pourront couronner leur victoire dans les élections de 1876 pour la Présidence.

O. D.

A NOS LECTEURS

Nos lecteurs ont pu remarquer une amélioration sensible dans nos illustrations depuis quelques semaines; elles sont mieux finies, plus nettes et plus claires. Ce changement pour le mieux s'accroîtra davantage avec le temps. L'expérience enfante le progrès, et nous voulons faire bénéficier nos abonnés de la nôtre.

Nous ne leur demandons qu'une chose en retour: qu'ils nous payent régulièrement chaque année la maigre somme de *trois piastres*. Assurément, nous n'avons aucun reproche à leur faire; *L'OPINION PUBLIQUE* est de tous les journaux canadiens le journal le mieux traité par ses abonnés, mais ceux-ci pourraient faire un pas de plus et, par exemple, payer d'avance. Qu'ils réfléchissent, d'abord, que trois piastres est un prix insignifiant pour un journal illustré, et, ensuite, que le succès du journal dépend d'eux en grande partie: mieux ils paieront, meilleur sera le journal.

*L'OPINION PUBLIQUE* étant le seul journal français illustré dans ce pays, nous pouvons le considérer comme une œuvre nationale, et nous le recommandons, à ce titre, à tous nos compatriotes. De notre côté, nous ne resterons pas en arrière; le changement que nous signalons dans nos gravures n'est que le prélude d'améliorations plus considérables.

NOUVELLES

Les hons. MM. Robertson, Malliot et Garneau ont été nommés directeurs de la Compagnie du Chemin de fer du Nord à la place de MM. Ouimet, Irvine et Fortin qui ont résigné.